



Document synthétique des étapes à suivre

<p><u>1/ L'enseignant dans sa classe</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Il observe / prend des notes : observation détaillée du comportement de l'élève > grille d'observation* ➤ En parle avec : collègues, famille... ➤ Rédige un PPRE ou un contrat de comportement ➤ Réagit et aménage à l'aide du document « prévenir les comportements »
<p style="text-align: center;">➤ Si la situation ne s'apaise pas...</p>	
<p><u>2/ L'équipe dans l'école</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En conseil des maîtres, l'équipe met en place un protocole de crise (qui fait quoi et quand ?) ➤ Propose des solutions/Réfléchit à des aménagements à l'aide de la grille d'observation et du document « Prévenir les comportements » (phase 1) ➤ Rédige ou annexe un nouveau PPRE ou un contrat de comportement
<p style="text-align: center;">➤ Si la situation ne s'apaise pas...</p>	
<p><u>3/ L'équipe élargie</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En équipe éducative (C-R d'équipe éducative), l'équipe réfléchit et propose des solutions/ des soins ➤ Travaille / annexe le PPRE ou le contrat de comportement
<p style="text-align: center;">➤ Si la situation ne s'apaise pas...</p>	
<p><u>4/ Saisine du pôle ressources</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Par mail, avec tous les documents indispensables à l'étude de la situation : ➤ Fiche de saisine du pôle ressources <ul style="list-style-type: none"> • propositions du pôle ressources • ou réponse immédiate de l'IEN

* fréquence et persistance d'un comportement inapproprié de la part d'un élève dans la classe ou dans l'école.